

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CIRQUES DE FAMILLE

Les cirques de France

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
2 lieu-dit La Meule 53380 Juvigné (Mayenne)
cirque [REDACTED]
06 6 [REDACTED]

Son Excellence M. LU Shaye
Ambassadeur de Chine
AMBASSADE DE CHINE
11 avenue George-V
75008 PARIS

Juvigné, le 27 juin 2020.

Monsieur l'Ambassadeur,

Votre Excellence a dû être informée de l'organisation, chaque année au mois de juin, d'un **festival de viande de chiens à Yulin**, qui est un festival d'horreurs et de souffrances animales abjectes.

L'Association de défense des cirques de famille, dont les artistes vivent et travaillent avec des animaux, souhaite vous alerter et vous faire part de sa totale réprobation à l'égard de ce festival de l'ignominie, qui suscite l'indignation de ses membres et soulève le cœur des 13 millions de spectateurs qui fréquentent nos chapiteaux en France.

Le signataire de cette lettre, délégué général de l'Association, a une grand-mère chinoise, née à Chongqing, des parents qui y sont nés et y ont vécu, et des cousins qui y vivent actuellement. Il a toujours été fier de ses racines et a honte de voir la Chine clouée au pilori par des dizaines de millions de gens, de tous pays, qui dénoncent avec raison l'organisation de ce festival, dont la cruauté dépasse l'entendement.

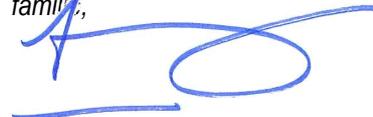
Ce festival est d'ailleurs contraire à toutes les valeurs qui fondent la Chine multimillénaire, empire du milieu, par définition opposé à tout ce qui est extrême.

Nous, artistes et directeurs de cirques français, sommes certains que la plupart des Chinois seraient horrifiés de ce qui se passe à Yulin, s'ils étaient complètement informés. Nous voulons croire que vous partagez notre vive préoccupation à ce sujet et nous souhaiterions savoir ce qu'il est possible de faire pour que ces atrocités, indignes du grand peuple chinois, prennent fin définitivement.

Nous vous remercions de toute l'attention que vous voudrez bien porter à cette lettre, et serions à votre disposition pour vous rencontrer, si vous nous faisiez l'honneur de considérer que cette cause le mérite.

Veillez accepter, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre très haute et respectueuse considération.

Pour l'Association de défense des cirques de famille,



*Cyrille Emery,
Délégué général de l'Association.*